



Fiche programme de la sortie ski de montagne
n° 18-S018 – Albristhubel, Albristhore, Flöschhore, Tierberg
Du 06 au 07 janvier 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : oui
Nombre maximal de participants: 6

1 - Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| 1. Melania Domene | Christophe Monrocq |
| 2. Mail: melania@domene.de | Mail : christophe.monrocq@laposte.net |
| 3. Tél. : 06.10.41.40.19 | Tél. : 06.64.31.22.33 |

2 - Programme prévisionnel

Selon les conditions météo : Albristhubel, Albristhore, Flöschhore, Tierberg, Wistätthore.

Montée / Descente : Max 1350 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte nationale de Suisse 50 000^e – 263 S (Wildstrubel)

Topos <https://www.camptocamp.org/routes/49829/fr/albristhubel-depuis-matten-faermelbode>
<https://www.camptocamp.org/routes/261262/fr/floschhore-par-la-combe-de-durrenwald>
<https://www.camptocamp.org/routes/48738/fr/wistatthorn-enchainement-wistatthorn-floschhore>
<https://www.camptocamp.org/routes/338258/fr/tierberg-de-matten>

3 - Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD
	<i>Conduite de course</i>	3 skieurs
Type de course		Aller-Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1350m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement

Nous sommes logés à Matten (commune de St Stephan) dans un gîte non-gardé en vallée, le « Chalet Enzian Gruppenhaus ». Le coût est de environ 30 CHF par personne pour le logement (nuitée + ménage + sac de poubelle). Il faut apporter de quoi se préparer les deux petits déjeuners sur place dans notre cuisine. Il faut aussi apporter un sac de couchage.

<http://skihuettenferienhaus.ch/chalet-enzian-gruppenhaus/schlaf%C3%A4ume>

Pour le dîner du samedi soir, on a réservé au restaurant Kreuz, 5 min à pied (prévoir des chaussures).

Attention, le gîte n'est pas équipé de couvertures !!! Apportez un sac de couchage. Le gîte par contre est équipé de chauffage.

3.4 Participation aux frais Environ 125 EUR pour le car

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

- Environ 30 CHF pour la nuitée au gîte,
- plus le dîner du samedi soir avec le groupe
- et le dîner du dimanche soir avec le car.

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non, mais contrat de location signé (pénalité si on annule)

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, rassemblement vers la statue du Maréchal Leclerc, le vendredi 5 janvier 2018 ; rendez-vous à 21h30 pour un départ au plus tard à 22h00. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 8 janvier 2018 vers 5h30.

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange.

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

- Il faut apporter un sac de couchage car le gîte peut être chauffé mais ne dispose pas de couvertures.
- Des chaussures pour se déplacer du gîte au restaurant.

5.3 Nourriture à emporter :

- 2 petits déjeuners à préparer sur place (cuisine disponible)
- 2 vivres de course pour samedi et dimanche
- Éventuellement matériel pour l'apéro en groupe samedi soir, toujours apprécié par les encadrants 😊

5.4 Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF, CNI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.